

BIENVENUE SUR LE CAMPUS D'EPITECH MONTPELLIER



2025 - 2026



BIENVENUE À EPITECH

Aujourd'hui, le numérique est présent à tous les niveaux de la société. Qu'il soit abordé par l'angle des technologies (l'informatique), l'angle des usages (le digital) ou par les domaines d'activités (santé, énergie, transport, finance...) : le champ des opportunités est considérable.

Choisir EPITECH pour ses études, c'est vivre une expérience. Autonomie, liberté et créativité sont les maîtres mots de votre formation et de notre philosophie. Plus que cela, rejoindre EPITECH, c'est embrasser 3 valeurs essentielles :

- Excellence : viser toujours plus haut.
- Courage : relever de nouveaux défis, aller vers l'autre et la différence.
- Solidarité : se souvenir qu'une équipe est plus forte qu'un individu.

À EPITECH, votre intérêt pour l'informatique, votre curiosité et votre capacité à travailler en équipe, à chercher de l'information et à résoudre des problèmes complexes sont le socle de votre apprentissage et de la pédagogie de l'école.

Nous croyons en l'apprentissage par projets, le learning by doing, qui permet à toutes et tous d'apprendre d'une manière durable et constructive. C'est un modèle dynamique, basé sur l'échange, le travail collaboratif, la variété des projets et la proximité avec le monde de l'entreprise.

L'informatique doit intégrer les besoins du plus grand nombre et proposer plus de solutions que de problèmes. L'innovation qui résulte des progrès technologiques doit donc être pensée en prenant constamment en compte les besoins des individus et de la société. Faire EPITECH, c'est non seulement devenir un expert de haut niveau capable de résoudre des questions complexes, mais aussi être un professionnel conscient de ses responsabilités.

En rejoignant EPITECH, vous avez choisi un mouvement correspondant au mieux aux mondes actuels et futurs, adaptable, expert, transgressif et qui ose. Notre ambition est de créer une synergie forte entre les différents acteurs du numérique et vous, d'être au plus proche des institutions, des entreprises et startups les plus innovantes, des organisations qui font et feront le numérique. Notre engagement, vous accompagner à grandir, vous épanouir et réussir.

EPITECH est aujourd'hui au cœur de l'écosystème Tech, de l'énergie et des acteurs qui font et feront le monde. Soyez les bienvenus dans cet univers !



SOMMAIRE

LA PHILOSOPHIE D'EPITECH		5
ENGAGEMENT	5	
PRATIQUE – PROJECT BASED LEARNING	5	
AUDACE, AMBITION ET RECHERCHE D'EXCELLENCE	6	
DES ENGAGEMENTS DANS ET POUR LA SOCIETE	7	
COMPRENDRE EPITECH		8
ACCEDER AU CAMPUS LES TRANSPORTS INDIVIDUELS EN LIBRE-SERVICE	8	8
IDENTIFIER LES DIFFERENTS LIEUX D'ENSEIGNEMENT ET ADMINISTRATIFS HORAIRES D'OUVERTURE ACCES	8	8
CONTACTS		8
REUSSIR SA RENTREE		10
I- SECURITE SOCIALE DIFFERENTES ETAPES SELON VOTRE PROFIL SECURITÉ SOCIALE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX	10	10 10
II- CONTRIBUTION A LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)	11	
III- PARTICIPER AUX ACTIVITES ASSOCIATIVES	11	
LE BDE AUTRES ASSOCIATIONS ETUDIANTES		12 12
IV- ACCEDER AUX SERVICES NUMERIQUES LICENCES D'EDITEURS RESEAU SOCIAL D'ENTREPRISE INTRANET PEDAGOGIQUE BIBLIOTHEQUE VIRTUELLE PLATE-FORME EN LIGNE D'APPRENTISSAGE DES LANGUES PLATEFORME DE DIFFUSION D'OFFRES D'EMPLOI ET STAGE MATERIEL INFORMATIQUE SPECIFIQUE HUB INNOVATION	12	12 13 13 13 13 14 14 14
BIEN VIVRE SON CURSUS DE FORMATION		15
I- SE FAIRE ACCOMPAGNER DANS SON CURSUS: DES SERVICES A VOTRE DISPOSITION PEDAGOGIE ET ADMINISTRATIF PEDAGOGIE ET TECHNIQUE MATERIEL INFORMATIQUE LOGISTIQUE ET ENVIRONNEMENT SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES	15	15 15 15 15 16
II- TROUVER UN LOGEMENT CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS) LE LOGEMENT SOCIAL ETUDIANT LES LOGEMENTS POUR LES ETUDIANTS HANDICAPES PLATEFORME D'OFFRES DE LOGEMENTS	16	16 16 16 16



l	OGEMENTS PRIVES		16
SE I	RESTAURER	16	
III-	SE FAIRE AIDER FINANCIEREMENT	16	
A	AIDES AU LOGEMENT		16
A	AIDE MOBILI-JEUNE		17
٦	TROUVER UNE CAUTION		17
IV-	PROFITEZ DES ESPACES DE DETENTE	18	
V-	NUMEROS UTILES	18	
VI-	AUTRES INFORMATIONS UTILES	18	
F	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP		18
9	Système de médiation		19
A	Amélioration continue des pratiques		19
(Objets perdus/trouvés		19
L'ALTE	ERNANCE		20
I-	DROITS ET DEVOIRS DE L'APPRENTI	20	
II-	LES REGLES EN MATIERE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	21	



LA PHILOSOPHIE D'EPITECH

La philosophie d'EPITECH tient en quelques mots : acquisition de compétences par l'engagement, audace, ambition et recherche d'excellence au service de l'innovation et de l'expertise informatique, au travers d'une méthode pratique, le Project based learning.

ENGAGEMENT

L'engagement est un objectif en lui-même. Il n'est pas juste un moyen pour réaliser les projets. Vous devez acquérir une véritable capacité de travail qui vous donnera tout au long de votre vie les moyens de réaliser vos objectifs. Tous les étudiants doivent se donner des objectifs plus ambitieux que la simple réussite minimale des projets.

Le cursus demande un fort engagement : un consensus s'établit sur un minimum de 50 heures de travail par semaine, soit plus de 8 heures par jour sur 6 jours.

L'ensemble du travail est à réaliser à l'école, c'est en effet au travers des échanges entre pairs que les étudiants progressent le plus. Le travail à la maison, même en groupe, est par nature improductif et ne sera pas comptabilisé comme temps de travail effectif.

Les projets informatiques constituent l'essentiel du travail demandé. Il se réalise de ce fait principalement sur les machines et en groupe. Cette charge de travail justifie un accès aux locaux sur des horaires étendus.

Les périodes sans activités planifiées sont des moments privilégiés pour le travail des étudiants. Celuici n'est pas interrompu par les périodes de week-end ou de vacances scolaires (où des activités peuvent d'ailleurs être planifiées).

Le cursus d'EPITECH reprend l'informatique à zéro, avec un apprentissage approfondi – à un rythme soutenu - des concepts élémentaires. Les éléments traités sont réutilisés tout au long du cursus.

Le succès d'un projet demande la réalisation de tous les projets précédents.

PRATIQUE – PROJECT BASED LEARNING

Le principe même d'Epitech consiste à apprendre par la pratique. L'ensemble des activités de l'école obéissent à cette philosophie. L'acquisition de certains automatismes est un des objectifs de la formation. Il vous est demandé pour cela de réaliser de nombreux exercices de même nature. Cela peut paraître fastidieux, mais est strictement nécessaire.

Comprendre les concepts ne signifie pas savoir les faire. Pour démontrer l'acquisition de compétences, l'étudiant doit être capable de réaliser les exercices en autonomie, sans apport extérieur.

Ainsi, lorsqu'il est demandé de réaliser un projet seul, il est fortement conseillé de travailler en groupe puis, impérativement, de le refaire seul à partir de rien. Si cela s'avère impossible, le groupe se réunit de nouveau, et recommence l'opération. Il est fréquent de constater qu'après avoir résolu



un problème en groupe sans difficulté, on soit dans l'incapacité de le refaire seul (bien qu'ayant l'impression d'avoir parfaitement compris).

AUDACE, AMBITION ET RECHERCHE D'EXCELLENCE

Le cursus d'EPITECH laisse une grande liberté d'organisation personnelle et par là même, nécessite une grande autonomie.

Le métier d'informaticien repose sur un savoir éphémère et la principale qualité attendue chez les étudiants est la capacité à évoluer. Les technologies abordées n'ont pas d'intérêt propre, mais sont un prétexte pour développer des stratégies d'apprentissage. Ainsi, il nous importe peu de savoir si chaque étudiant a acquis une connaissance, mais seulement de savoir s'il est capable d'en acquérir. Devant l'évolution rapide des technologies, c'est la seule solution pour conserver sa valeur tout au long de sa carrière.

Dans ce contexte, les activités pédagogiques sont un moyen parmi d'autres d'accéder à l'information nécessaire pour la réalisation d'un projet. Un étudiant ayant par exemple déjà réalisé un projet peut ne pas s'inscrire aux activités pédagogiques qui s'y rapportent. C'est un choix délibéré, qui peut déboucher sur la réussite ou l'échec du projet. Le résultat obtenu est dans tous les cas de la responsabilité de l'étudiant.

Les activités pédagogiques représentent un volume moyen de 3 jours dans la semaine. Les jours restants (week-end et vacances compris) sont dédiés au travail (voir ci-dessus). Chaque étudiant se doit de gérer correctement son emploi du temps de façon autonome. Bien que difficile à développer, cette faculté constituera l'une de vos principales qualités.

Les activités pédagogiques font l'objet d'un contrôle de la présence des étudiants inscrits et ce afin de développer votre capacité à respecter vos engagements. L'inscription est libre mais une fois inscrit l'engagement de présence doit être respecté.

Une forte proportion de projets est à réaliser en groupe. Il s'agit là d'une nouveauté pour la plupart des étudiants, et cela engendre de nombreux problèmes (différences d'opinions, de capacités, d'assiduité entre les membres du groupe). L'objectif est bien sûr de se rapprocher des conditions de travail en entreprise.

Attention, les problèmes de groupe seront à traiter à l'intérieur même du groupe et ne peuvent servir d'excuse à un échec partiel ou total. Leur résolution en toute autonomie fait partie intégrante du projet. Toute mauvaise gestion de groupe se ressent sur le résultat du projet. Il est nécessaire d'évoquer les difficultés rencontrées dès qu'elles apparaissent afin d'anticiper des problèmes plus profonds, la démarche étant celle d'une équipe à la recherche de l'amélioration continue.

L'aspect technique demande une grande autonomie, des capacités de recherche personnelle et d'adaptation. Les activités ne sont pas prévues pour répondre à toutes les questions et elles ne contiennent pas de solutions toutes faites ni de correction.

En synthèse : autonomie ne signifie pas « travail à la maison », la réalisation des projets nécessitant des échanges permanents entre les étudiants.

« Controlling complexity is the essence of computer programming » – Brian Kernighan



Vous serez, à EPITECH, soumis à des projets de plus en plus complexes : techniquement, humainement et logistiquement, auxquels vous devrez apporter des réponses audacieuses, et ce dans un esprit de recherche d'excellence.

Cette recherche d'amélioration continue, couplée à votre ambition et votre esprit d'ouverture fera de vous un allié de premier choix, en relation avec toutes les disciplines d'une entreprise, dans le contexte où l'informatique est au cœur de la transformation de la société.

DES ENGAGEMENTS DANS ET POUR LA SOCIETE

Compléter nos formations techniques par des contenus complémentaires permettant à nos étudiants, nos apprenants et nos apprentis d'être des acteurs engagés et conscient dans la société est une volonté d'EPITECH.

Aussi, développe-t-elle, en partenariat avec des acteurs associatifs, des actions :

- Adaptées à des problématiques de société rencontrées localement
- D'accompagnement socio-professionnel pour le public éloigné de l'emploi.

Des cycles de conférences de sensibilisation aux impacts du numérique sur la société et la responsabilité sociétale sont diffusés chaque année en ligne.

Nous incitons également nos étudiants, nos apprenants et nos apprentis à s'investir à notre côté dans des initiatives concrètes :

- EPITECH Diversity: pour lutter contre la fracture numérique, DIVERSITY by EPITECH s'engage à guider toutes celles et ceux qui le souhaitent dans la compréhension des enjeux du numérique pour en apprivoiser son usage au quotidien.
- E-mma: association créée en 2013 par EPITECH elle œuvre en faveur de la mixité dans le numérique en organisant des conférences et des ateliers d'initiation et de sensibilisation dans les établissements scolaires et les lieux publics.
- Coding-club: ateliers de code gratuits animés par les étudiants d'EPITECH dans toute la France, nous permettant d'aller à la rencontre des citoyens jeunes et moins jeunes pour une initiation au code, touchant à ce jour plus de 45 500 personnes.

Votre réussite du cursus EPITECH dépendra de votre capacité d'engagement, d'audace, d'amélioration et de partage.



COMPRENDRE EPITECH

ACCEDER AU CAMPUS

Adresse: 3 Place Paul Bec

LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Metro, bus, tramway

- Tramway ligne 1, station "Antigone"

Il faut compter moins de 5 min de marche pour rejoindre le campus.

- Tramway ligne 4, station "Place de l'Europe"

Il faut compter 10 minutes de marche pour rejoindre le campus.

- Tramway ligne 2, station « Comédie »

Il faut compter 5 minutes de marche pour rejoindre le campus, en traversant le Polygone.

- Bus lignes 9, 16 et 51, station "Place de l'Europe"

Il faut compter 10 minutes de marche pour rejoindre le campus.

- Bus lignes 14, station "Léon Blum"

Il faut compter 5 minutes de marche pour rejoindre le campus.

Lien utile:

- https://www.tam-voyages.com/
- Application ViaTransit (application développée par des étudiants Epitech Montpellier)

Trains Express Régionaux

Le réseau TER Occitanie dessert la gare Montpellier Saint Roch. La gare est à 10 minutes de marche du campus ou à 4 min avec la ligne 1 du tramway, station "Gare Saint Roch".

Lien utile: www.ter.sncf.com/occitanie

-LES TRANSPORTS INDIVIDUELS EN LIBRE-SERVICE

Vélos en libre-service Vélomagg'

Les stations les plus proches :

Station 18 "Nombre d'Or", place du Nombre d'Or 34000 Montpellier. Au pied du campus.

Station 16 "Antigone Centre", 50 place Zeus Hôtel de Métropole 34000 Montpellier. Il faut compter 5 minutes de marche pour rejoindre le campus.

Lien utile: www.tam-voyages.com/



IDENTIFIER LES DIFFERENTS LIEUX D'ENSEIGNEMENT ET ADMINISTRATIFS

HORAIRES D'OUVERTURE

ACCUEIL ET SERVICE ADMINISTRATIF

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

LOCAUX

Accès libre pour les apprenants via l'application "Accès campus" à installer sur leur smartphone

ACCES

L'accès au bâtiment se fait par le 4e étage, vous pouvez y accéder soit par les escaliers extérieurs du bâtiment soit par l'entrée du centre commercial et les ascenseurs du Polygone sur la place Paul Bec, 34000 Montpellier.



CONTACTS

DIRECTION DU CAMPUS

Adrien ROUXEL

adrien.rouxel@epitech.eu

ADMINISTRATION

Antoine CROUZET

Accompagnateur pédagogique et administratif antoine.crouzet@epitech.eu

Léa RICHARD

Chargée de Communication lea.richard@epitech.eu

Alyssa LEROY

Chargée de Communication alyssa.leroy@epitech.eu

SERVICE PEDAGOGIQUE

msc-montpellier@epitech.eu

Amine BACHRI

Responsable pédagogique & Référent Handicap amine.bachri@epitech.eu

Bart GEORGE

Responsable pédagogique bart.george@epitech.eu

SERVICE DEVELOPPEMENT ET ADMISSIONS

Laura HERMET

Responsable des admissions et relation entreprises laura.hermet@epitech.eu

Marie-Rose ROMERO

Responsable des admissions marie-rose.romero@epitech.eu

Adam BORDE

Chargé des admissions adam.borde@epitech.eu

ENTRETIEN DU CAMPUS

Pascal RUIS

Responsable du bâtiment pascal.ruis@epitech.eu



LOCALISATION CAMPUS





REUSSIR SA RENTREE

I- SECURITE SOCIALE

DIFFERENTES ETAPES SELON VOTRE PROFIL

SI VOUS ENTREZ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR OU POURSUIVEZ VOS ETUDES À LA RENTREE 2025 - 2026 :

- Si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur, et que vous êtes français, vous serez automatiquement affilié à un régime obligatoire d'assurance maladie. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.
- Si ce n'est déjà fait, choisissez un médecin traitant et créez un compte personnel sur <u>ameli.fr</u>. N'oubliez pas d'enregistrer vos coordonnées bancaires afin d'obtenir vos remboursements.
- Si vous étiez déjà en études supérieures en 2022/2023 et que votre situation n'a pas changé, rien ne change.

SI VOUS EFFECTUEZ UNE CESURE

Votre protection sociale dépend de votre situation :

- Si vous suivez une formation hors université, tout en résidant en France, sans exercice d'une activité professionnelle rémunérée, vous demeurez rattaché à votre régime actuel. Si vous occupez un emploi salarié, vous êtes affilié au régime dont relève cet emploi.
- Si vous exercez une activité non salariée, vous êtes affilié au régime général. Si vous vous consacrez uniquement au bénévolat, vous restez rattaché au régime de sécurité sociale qui assurait antérieurement votre prise en charge (sauf si vous avez plus de 24 ans : dans cette situation, vous relevez du régime général).

AUTRES CAS PARTICULIERS

- Vous êtes en alternance : vous relevez du régime général de la sécurité sociale.
- Vous êtes stagiaire : votre affiliation dépend de votre gratification et de son montant.
- Vous êtes salarié (activité professionnelle continue...) : régime général.

POUR TOUS

- Mettez à jour votre carte vitale en utilisant les bornes prévues à cet effet (pharmacies, Assurance Maladie, certains établissements de santé).
- Créez votre dossier médical partagé (DMP) sur le site <u>dmp.fr</u> et assurez-vous que votre numéro de sécurité sociale (NIR) est bien enregistré auprès de votre complémentaire santé.

POUR CONTACTER L'ASSURANCE MALADIE

- Par mail: sur votre compte Ameli, rubrique « Ma messagerie ».
- Par téléphone : appelez un conseiller de l'Assurance Maladie au 3646 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
- Depuis le forum des assurées : forum-assures.ameli.fr.
- Sur place : en vous rendant dans la Caisse d'assurance maladie (CPAM) de votre lieu de résidence.

SECURITÉ SOCIALE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX

1. JE M'INSCRIS SUR LE SITE DEDIE



https://etudiant-etranger.ameli.fr

Je saisis mes informations

- Nom et prénom(s)
- Date et pays de naissance
- Téléphone, adresse e-mail et adresse postale en France

Je dépose les pièces justificatives

- Pièce d'identité
- Titre de séjour
- Copie intégrale de l'acte de naissance ou extrait avec filiation (pièce établie par le consulat)
- Attestation de scolarité pour l'année en cours
- Autorisation parentale (si moins de 16 ans)
- IBAN
- Autres pièces à déterminer selon le pays d'origine

2. JE CREE MON ESPACE PERSONNEL

- Je télécharge mon attestation provisoire d'affiliation à la sécurité sociale.
- Je dépose les pièces justificatives manquantes ou non conformes dans mon espace personnel.
- Dès que je reçois un message m'attribuant un numéro NIR de sécurité sociale, je peux télécharger mon attestation définitive d'affiliation à la sécurité sociale.

3. MON AFFILIATION FINALISEE

Les actions complémentaires pour être remboursé de manière simple et rapide :

- J'ouvre mon compte Assuré sur ameli.fr
- Je demande ma carte Vitale en fournissant une photo et une pièce d'identité récentes.
- Je déclare un médecin traitant.

II- CONTRIBUTION A LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Chaque étudiant en formation initiale doit obligatoirement s'acquitter (en fonction de sa situation) de cette redevance auprès du Crous avant de s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur.

La CVEC a été instaurée en mars 2018 par la loi ORE "Orientation et Réussite des Étudiants". Elle vise à renforcer l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, ainsi qu'à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé, réalisées à l'intention des étudiants, tout au long de l'année.

III- PARTICIPER AUX ACTIVITES ASSOCIATIVES

Une école, c'est un tout. Un lieu où l'on acquiert des compétences techniques, un lieu où l'on apprend à vivre et travailler en communauté, un lieu où l'on se découvre et où l'on s'épanouit. C'est ainsi que la vie associative vient tout naturellement compléter les cursus pédagogiques, et permettre aux étudiants de développer de nouvelles expériences, au gré de leurs envies.

Que l'on veuille œuvrer en faveur de la mixité dans le numérique, lutter contre l'exclusion, promouvoir une innovation respectueuse de l'humanité, combattre le réchauffement climatique, promouvoir le code auprès d'une large part de la population... chacun trouvera l'association qui lui



ressemble et le projet qui lui tient à cœur. Il n'est donc pas surprenant de voir nos étudiants évoluer jusque dans les plus hautes sphères étatiques ou institutionnelles comme l'ONU ou le MIT.

LE BDE

Le Bureau Des Élèves organise diverses activités pour tous les étudiants comme les week-ends d'intégration, les soirées à thème, ou encore des voyages. Il soutient également les autres associations de l'école durant leurs événements.

AUTRES ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Nos associations touchent à tout! L'art et la culture, le divertissement, la société, le sport, la vie active... Venez les découvrir en vous rapprochant de votre directeur de campus!

IV- ACCEDER AUX SERVICES NUMERIQUES

LICENCES D'EDITEURS

Les étudiants, apprenants et apprentis ont accès librement aux licences de plusieurs grands éditeurs (Microsoft, VMWare, GitHub, etc.). Elles leur confèrent notamment un espace de stockage dans le cloud de plusieurs giga-octets, des systèmes d'exploitation, outils bureautiques, de communication et d'organisation nécessaires à la gestion opérationnelle de leur scolarité. Chaque étudiants, apprenants et apprentis se voit attribuer des identifiants (email et mot de passe) par SMS au plus tard 24h avant le début de la formation. La réinitialisation du mot de passe peut être effectuée sur https://console.bocal.org/#/recover

OUTILS MICROSOFT

Applications et services pour créer, collaborer et partager de façon optimale.

Portal Office

AZUR for Education, rubrique « Logiciels »

Retrouvez les tutoriels d'utilisation : <u>Support Microsoft</u>

GITHUB STUDENT PACK

Accès à des outils de développement des partenaires Github.

Education Github

Retrouvez les tutoriels d'utilisation : Docs Github



RESSOURCES ONLINE

Console Bocal

RESEAU SOCIAL D'ENTREPRISE

L'accès à des réseaux sociaux d'entreprise facilite l'échange avec l'ensemble des étudiants, apprenants et apprentis des autres campus.

Teams Microsoft

Retrouvez les tutoriels d'utilisation : Support Microsoft

MY EPITECH

Plateforme pédagogique qui répertorie l'ensemble des applications auxquelles vous avez accès avec votre identifiant Epitech

My Epitech

INTRANET PEDAGOGIQUE PLATEORME PEDAGOGIQUE

Edsquare donne accès aux émargements, planning, documents administratifs et édition des conventions de stage

Edsquare

BIBLIOTHEQUE VIRTUELLE

Bibliothèque virtuelle, au travers d'un abonnement pris en charge par l'école, à la plateforme Cyberlibris, donnant accès à plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages provenant de plus de 300 maisons d'édition.

Cyberlibris

Retrouvez les tutoriels d'utilisation : Docs Cyberlibris

PLATE-FORME EN LIGNE D'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Outil d'apprentissage des langues en ligne mis à disposition des apprenants des formations Pré-MSc, MSc Pro et Web@cademie.

7speaking



PLATEFORMES DE DIFFUSION D'OFFRES D'EMPLOI ET STAGE

Job Teaser

Mentor Goal

MATERIEL INFORMATIQUE SPECIFIQUE

En fonction des modules et des besoins, l'école met également à la disposition des étudiants, apprenants et apprentis du matériel informatique spécifique : serveurs informatiques dédiés, machines virtuelles, switchs et équipements réseaux, etc.

HUB INNOVATION

Au sein des Hubs d'innovation, les étudiants, apprenants et apprentis ont accès à des matériels très divers, des plateformes d'expérimentation électronique, des imprimantes 3D, des drones, des dispositifs de réalité virtuelle/augmentée... leur permettant d'expérimenter - dans le cadre de leurs études ou bien à titre individuel – avec un parc matériel varié et en constante évolution.



BIEN VIVRE SON CURSUS DE FORMATION

I- SE FAIRE ACCOMPAGNER DANS SON CURSUS : DES SERVICES A VOTRE DISPOSITION

PEDAGOGIE ET ADMINISTRATIF

Pour toute question pédagogique et administrative, adressez-vous au secrétariat de votre site. Les étudiants sont fortement invités à faire part à l'administration de tous problèmes personnels ou familiaux qui pourraient influer sur leur parcours scolaire. Certaines dispositions peuvent être prises pour faciliter le déroulement du cursus.

Par défaut, les courriers et bulletins sont envoyés à votre répondant financier. Si certaines dispositions particulières (et justifiées) sont à prendre, vous devez nous en informer.

PEDAGOGIE ET TECHNIQUE

Sur des points particuliers: chaque module, chaque projet a un professeur référent (visible sur l'intranet). C'est à lui, dans un premier temps, qu'il faut s'adresser pour tout problème lié à un module ou projet (sujet, inscription, validation...).

Le directeur pédagogique de chaque ville est l'interlocuteur privilégié pour les problèmes sur les projets et le déroulement du cursus, les relations avec les intervenants et les assistants.

Le directeur général (à Paris) peut enfin être contacté pour les problèmes non résolus par les autres membres de l'équipe.

Afin de rencontrer une personne de l'équipe pédagogique de votre ville, prenez contact avec le secrétariat.

MATERIEL INFORMATIQUE

Pour informer des dysfonctionnements des matériels et logiciels de l'école sur le parc informatique mis à disposition (service en panne, connectivité réseau...), vous devez remonter l'information à votre équipe pédagogique locale. Vous avez néanmoins la responsabilité du bon fonctionnement de votre propre matériel.

LOGISTIQUE ET ENVIRONNEMENT

Le directeur pédagogique centralise les problèmes liés aux locaux et au fonctionnement pratique de l'immeuble (ampoule à changer, chaises/tables détériorées, nettoyage...).

LE SERVICE RELATIONS ENTREPRISES ET ANCIENS

Ce service est en charge de développer les partenariats avec les entreprises, de vous accompagner dans votre professionnalisation et dans votre développement personnel au travers de modules pédagogiques dédiés. Par ailleurs il vous permettra d'élargir votre réseau professionnel en créant du lien entre vous et la communauté des Alumni d'EPITECH. Sur les campus vous pouvez vous adresser à votre équipe pédagogique concernant les stages notamment.

Vous avez également la possibilité de prendre contact avec les alumnis via l'adresse : alumni@epitech.eu



SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Ce service a pour mission de développer des partenariats avec des écoles dans d'autres pays et également d'aider les étudiants à trouver des stages ou « jobs » à l'étranger, une priorité étant donnée aux pays anglophones.

QUEL QUE SOIT LE SERVICE CONCERNE NOUS VOUS RECOMMANDONS D'UTILISER L'EMAIL COMME MOYEN DE COMMUNICATION PAR DEFAUT

II- TROUVER UN LOGEMENT

CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

Si vous souhaitez un logement en résidence universitaire, vous devez obligatoirement constituer un Dossier Social Étudiant (D.S.E) à partir du portail ministériel.

www.messervices.etudiant.gouv.fr.

Les logements en résidence universitaire sont en priorité réservés aux étudiants boursiers.

LE LOGEMENT SOCIAL ETUDIANT

Certains logements sociaux sont réservés aux étudiants. Pour y accéder, vous devez effectuer une demande sur le site du Ministère du Logement (https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index). Une attestation et un numéro de demande vous seront délivrés. Ils vous permettront de déposer un dossier auprès d'un ou plusieurs organismes de logement social.

LES LOGEMENTS POUR LES ETUDIANTS HANDICAPES

Si vous êtes atteint d'un handicap et que vous souhaitez solliciter un logement adapté au sein des structures du Crous.

Cette procédure est valable pour les étudiants qui relèvent du Dossier Social Étudiant (DSE) ou de l'Accueil des étudiants internationaux.

ET SINON

RESIDENCES ETUDIANTES PRIVEES:

Offres de logements locatives

L'école reçoit parfois des offres de location émanant de particuliers. Celles-ci seront affichées sur les panneaux d'affichage de l'école.

Sites de location

www.seloger.com

www.leboncoin.fr

www.pap.fr

La colocation

La colocation est de plus en plus utilisée car elle présente l'avantage de partager les frais de location avec d'autres étudiants.

www.appartager.com

PLATEFORME D'OFFRES DE LOGEMENTS

Lokaviz



Lokaviz est une plateforme gérée par les Crous qui répertorie des offres de logements de particuliers (chambre, studios, appartements, colocation) de toute la France. Le Label Lokaviz, donne aux étudiants l'assurance d'être logés décemment, en confiance.

https://www.lokaviz.fr/

Studapart

Epitech dispose d'une plateforme d'offres de logement : Studapart.

Que vous soyez futur(e) étudiant(e) ou déjà étudiant(e) d'Epitech, cette plateforme vous permet de trouver des milliers de logements, que ce soit de propriétaires privés, en résidences ou d'agences immobilières. https://www.studapart.com/fr

Adele

Adele propose de nombreux logements en résidence étudiante allant du studio au T4 en colocation, meublés et éligibles aux APL.

https://www.adele.org/

LOGEMENTS PRIVES

Si vous êtes atteint d'un handicap et que vous souhaitez solliciter un logement adapté au sein des structures du Crous.

Cette procédure est valable pour les étudiants qui relèvent du Dossier Social Etudiant (DSE) ou de l'Accueil des étudiants internationaux.

Résidences étudiantes privées

Résidence Cité Benoît 30 rue Cité Benoît – 34000 Montpellier 06 09 81 84 48

Habitat Jeunes 3 bis rue de la Vieille – 34000 Montpellier 04 99 61 46 61

Résidence étudiante l'Observatoire 1 rue Henri Guinier – 34000 Montpellier 04 67 58 99 88

Résidence Montpellier Mairie 361 rue du Moulin des Sept Cans – 34070 Montpellier 04 11 62 03 51

Résidence Nemea Montpellier - Carré du Roi 2 bis rue Gerhardt – 34000 Montpellier 06 45 71 64 49

SE RESTAURER

Les plus proches:

Cafet'droit



Université de droit - Rue de l'Université, 34000 Montpellier 15 min par la ligne n° 1 du tramway, station "Louis Blanc"

Cafet'Richter

80 rue Brumaire, 34000 Montpellier 10 min par la ligne 1 et 3 du tramway, station "Port Marianne"

Cafétéria

Au 4e étage le foyer dispose de micro-ondes et de table pour se restaurer. L'accès est libre pour les étudiants.

III- SE FAIRE AIDER FINANCIEREMENT

AIDES AU LOGEMENT

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Les étudiants français et étrangers peuvent bénéficier d'aides et subventions financières de la CAF, et ce, même sur les logements universitaires. Parmi ces aides, on peut citer :

- l'Aide Personnalisée au Logement (APL)
- l'Aide de Logement Social (ALS)

www.caf.fr

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1563

AIDE MOBILI-JEUNE

L'aide Mobili-Jeune est une subvention qui permet d'alléger la quittance de loyer. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole).

https://www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune

TROUVER UNE CAUTION

GARANTIE VISALE

L'objectif de cette garantie est de favoriser l'autonomie des jeunes et de leur réussite en leur donnant un meilleur accès au logement et en prenant en charge les loyers impayés. C'est une caution gratuite, qui couvre la durée du bail de location. Toutefois, le loyer, charges communes incluses, ne doit pas dépasser 1 500€ par mois en lle-de-France et 1 300€ pour le reste du territoire.

Cette garantie concerne:

- les salariés à leur embauche ou en mobilité professionnelle
- les jeunes de 30 ans maximum (tous profils)
- les étudiants boursiers ou non
- les étudiants en alternance
- les étudiants de l'UE et hors UE sont éligibles, à condition d'avoir entre 18 et 30 ans. Les étudiants hors Europe doivent être munis d'un VLSTS (visa long séjour valant titre de séjour).

Les étudiants n'ont pas besoin de justifier de leurs ressources dans la limite où le loyer est de 425€ maximum. Ce dispositif est gratuit pour le propriétaire et l'étudiant. Il est 100% dématérialisé. La demande s'effectue en ligne. Le visa certifié est obtenu dans un délai de 48h et il sera téléchargeable. Il faudra par la suite le transmettre au futur bailleur.



Pour plus d'information, consultez https://www.visale.fr/#!/.

LE LOCA-PASS

L'avance LOCA-PASS permet aux étudiants boursiers, salariés ou stagiaires de bénéficier d'un financement sans intérêt ni frais de dossier pour le règlement du dépôt de garantie. La garantie LOCA-PASS est une aide en cas de difficultés passagères à assurer le paiement de votre loyer et de vos charges locatives. Vous devez en faire la demande auprès de l'organisme gestionnaire du 1% logement (CIL ou CCI) le plus proche de votre domicile.

Deux aides gratuites sont disponibles :

- L'Avance Loca-Pass : aide sous forme d'un prêt à 0% pour financier tout ou partie de votre dépôt de garantie
- La Garantie Loca-Pass prend la forme d'un engagement gratuit, auprès du bailleur, d'assurer le paiement du loyer et des charges locatives en cas d'impayés.

Si vous êtes éligible, selon votre situation vous aurez droit soit aux deux aides Loca-Pass soit uniquement à l'Avance Loca-Pass.

www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass

IV- PROFITEZ DES ESPACES DE DETENTE

Le foyer est situé au 4ème étage du campus. Cette salle est un lieu de vie avec divers espaces pour se détendre, jouer aux échecs et ou à des jeux de sociétés.

Les étudiants peuvent aussi profiter d'une borne arcade dans le hall du 4e étage.

V- NUMEROS UTILES

SOS MÉDECINS - 3624
SAMU - 115
PHARMACIE DE GARDE - 115
SOS HOMOPHOBIE - 01 48 06 42 41/ 0 810 108 135
VIOLENCE FEMMES - INFO 39 19
SUICIDE ÉCOUTE - 01 45 39 40 00
JEUNES VIOLENCE ÉCOUTE - 0 800 202 223
ALCOOL INFO SERVICE - 0 980 980 930
ÉCOUTE SEXUALITÉ & CONTRACEPTION - 0 800 081 111
INFO IVG - 01 47 00 18 66
SIDA INFOS SERVICE - 0 800 840 800

VI- AUTRES INFORMATIONS UTILES

Sur vos plates-formes d'inscription et pédagogiques, vous trouverez en libre accès tous les textes utiles, dont :

- Conditions générales de formation
- Règlement Intérieur
- Charte de bon usage des ressources du parc informatique du pôle technologique IONIS
- Règlement pédagogique

Vous trouverez également affichés sur chacun des campus :

Les consignes d'utilisation des locaux



Le règlement du campus le cas échéant

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

EPITECH s'engage, pour tout élève présentant une situation de handicap à :

- Prendre en compte ses besoins
- Étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation
- L'accompagner dans ses démarches administratives

EPITECH se donne ainsi pour mission de favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des apprenants en situation de handicap.

Vous disposez au sein de votre école d'un ou d'une Référent Handicap (amine.bachri@epitech.eu). Ils seront vos interlocuteurs privilégiés dans vos démarches et feront en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles.

CONTACT ACTEURS LOCAUX DU HANDICAP

Référent handicap du campus amine.bachri@epitech.eu

Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH)

08 00 11 10 09

Pour toute question les étudiants peuvent se renseigner auprès d'EPITECH via le référent handicap ou via l'adresse <u>referent.handicap@epitech.eu</u>

Système de médiation

Pour les différends qui pourraient opposer EPITECH à un étudiant, alternant ou Stagiaire, ce dernier est informé de la possibilité d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivant : mediation@epitech.eu

Amélioration continue des pratiques

Vous avez la possibilité de nous faire part de vos remarques constructives et des difficultés d'ordre pédagogiques que vous pouvez rencontrer dans votre cursus par mail au contact pédagogique.

Objets perdus/trouvés

Vous pouvez vous adresser à l'accueil ou au bureau pédagogique.



L'ALTERNANCE

I- DROITS ET DEVOIRS DE L'APPRENTI

Si vous suivez une formation en alternance, nous vous accompagnons afin d'avoir une connaissance complète de vos droits et devoirs dans le cadre de votre contrat d'apprentissage.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour objectif d'assurer la formation professionnelle du jeune en alternance.

• Aides à destination des apprentis :

Délivrance de la Cartes d'étudiant des métiers à la rentrée scolaire

L'Article L6222-36-1 du Code du travail établit que la carte « permet à l'apprenti de faire valoir sur l'ensemble du territoire national la spécificité de son statut auprès des tiers, notamment en vue d'accéder à des réductions tarifaires identiques à celles dont bénéficient les étudiants de l'enseignement supérieur. »

- Chèque énergie, chèque carburant
- Santé Psy
- Les compléments de salaire : prime d'activité, RSA...
- Les primes à la mobilité : aide au permis de conduire...
- Les aides au logement : Loca-Pass, APL, ALF, ALS...

Les droits liés au contrat d'apprentissage

Droit aux congés payés

Comme tout salarié d'entreprise, vous bénéficiez de droits aux congés payés, cumulés chaque mois travail.

Les détails d'accès aux congés sont consultables auprès du site du service public : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2258

Période probatoire

Le contrat d'apprentissage débute par une période probatoire de 45jours.

- Acquittement de la CVEC (page 11)
- Horaires de travail et rémunération :

La durée du travail applicable est respectée. Le temps consacré à la formation est compris dans l'horaire de travail.

Les règles relatives à la durée du travail sont les mêmes que pour les autres salariés de l'entreprise.

L'apprenti est rémunéré selon la règlementation en vigueur.

• Droits et obligations en cas d'absence pour maladie ou accident non professionnel :



En, applications du site du <u>Ministère du travail</u>, l'apprenti doit avertir son employeur de son état et justifier son absence par un certificat médical. Il en est de même en cas de prolongation de cette absence. S'il ne respecte pas ses obligations, le salarié prend le risque d'une sanction qui, selon les circonstances de l'espèce, peut aller jusqu'au licenciement. Le délai de prévenance est de 48h.

Pendant l'arrêt de travail dûment justifié, le contrat de travail du salarié est suspendu et ce dernier doit s'abstenir de toute activité non autorisée. S'il remplit les conditions prévues, le salarié bénéficie des indemnités journalières de la Sécurité sociale et d'une indemnisation complémentaire versée par l'employeur.

L'apprenti bénéficie des mêmes protections sociales qu'un salarié en cas de maladie, arrêt de travail, accident de trajet...

• Les obligations de l'apprenti

- effectuer les travaux confiés par l'employeur et autorisés pour les jeunes en formation,
- assister aux cours,
- respecter les règlements intérieurs de l'entreprise et du CFA,
- respecter les consignes et le matériel,
- se présenter aux épreuves de l'examen,



II- LES REGLES EN MATIERE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Principes Généraux :

Art L4121-1 : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Il veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement ».

Art R4141-2 : « L'employeur informe, lors de l'embauche et chaque fois que nécessaire, les travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité d'une manière compréhensible pour chacun ».

Art L4122-1 : « Chaque travailleur doit prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou omissions au travail. »

Le règlement intérieur de l'entreprise est applicable concernant les mesures de santé et de sécurité.

L'employeur doit garantir la santé et la sécurité de ses salariés. Il ne doit confier à l'apprenti que des tâches ou des travaux conformes au plan de formation défini avec le CFA.

Le maître d'apprentissage doit être présent pour l'apprenti et est le garant de sa formation pratique. L'apprenti ne doit pas être livré à lui-même.

L'employeur doit :

- évaluer les risques pour la santé et la sécurité de ses salariés,
- mettre en oeuvre des actions de prévention
- privilégier la mise en place de protections collectives
- mettre à disposition les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires
- former et informer sur les risques pour la santé et la sécurité et les mesures prises pour y remédier,
- faire passer une visite médicale